



# Rapport annuel 2023-2024

## Comité des affaires universitaires et de l'innovation

Centre intégré universitaire  
de santé et de services sociaux (CIUSSS)  
de la Capitale-Nationale

# **Rapport annuel 2023-2024**

## **Comité des affaires universitaires et de l'innovation**

---

Marie-Hélène Gagné, présidente du CAUI

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le 12 avril 2024

## COMPOSITION

Le comité des affaires universitaires et de l'innovation (CAUI) est composé de quatre membres du conseil d'administration (CA), dont un représentant de l'Université Laval. Il est à noter qu'une cinquième membre s'est ajoutée à l'automne 2024 (Mme Karine Latulippe). Le président-directeur général est membre d'office du comité. Sa composition pour l'année financière 2023-24 était donc la suivante :

- M. Louis Boisvert, pharmacien et représentant du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP), membre du conseil d'administration;
- Mme Marie-Hélène Gagné, présidente du CAUI, représentante de l'Université Laval, membre du conseil d'administration;
- Mme Karine Latulippe, membre du conseil d'administration (membre depuis l'automne 2023);
- M. Simon Lemay, membre indépendant, expertise en protection de la jeunesse, membre du conseil d'administration;
- M. Guy Thibodeau, président-directeur général du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, membre du conseil d'administration.

### Invités réguliers

- Mme Marie-France Allen, cheffe de service, Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE);
- Mme Marie-Claude Beauchemin, directrice générale adjointe – Planification stratégique et de la performance;
- M. Yves De Koninck, directeur de la recherche;
- M. Martin Lafleur, directeur de la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU);
- Mme Sandra Lavigne<sup>1</sup>, adjointe au directeur de l'enseignement et des affaires universitaires, qui assume aussi la fonction de coordination et de soutien au CAUI;
- M. Jean Maziade, président de la table des comités d'éthique de la recherche sectoriels (CER-S).

## MANDAT

Le comité des affaires universitaires et de l'innovation (ci-après « CAUI ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (article 181) et le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CIUSSS de la Capitale-Nationale* (article 32). Le CAUI s'assure de la réalisation des orientations stratégiques de chacun des volets de la mission universitaire de l'établissement. Il veille à l'atteinte des objectifs de rendement fixés pour chacun des volets de cette mission. Il s'assure que l'établissement prenne les moyens pertinents pour promouvoir et développer les connaissances et l'expertise par la recherche et l'innovation, en évaluer l'impact, ainsi que fournir aux étudiants un encadrement et un environnement d'apprentissage qui favorisent la réussite académique, le transfert de connaissances et le rayonnement. Le CAUI fait des recommandations au conseil d'administration notamment sur :

- Les dossiers de renouvellement de candidatures des désignations universitaires;
- La révision des politiques institutionnelles touchant l'enseignement, la recherche et l'innovation;
- Toute matière ayant une incidence sur le développement et l'innovation en enseignement, en recherche et en évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- La nomination et la révocation des membres des comités d'éthique de la recherche sectoriels (CER-S);
- L'exercice des différentes fonctions du comité.

---

<sup>1</sup> Madame Lavigne a quitté son poste en cours d'année et n'a pas été remplacée au CAUI  
Rapport annuel du comité des affaires universitaires et de l'innovation 2023-2024

## **RÉUNIONS**

Au cours de la dernière année, le comité a tenu trois rencontres régulières (3 mai 2023, 8 juin 2023 et 5 octobre 2023) et une réunion spéciale (16 mai 2023). Il a aussi tenu des consultations par courriel pour appuyer l'adoption de renouvellements de mandat, de nominations et de démissions de membres des CER-S. Il est à noter que trois rencontres additionnelles ont été annulées avec l'aval du PDG de l'établissement, en raison du contexte de transition du C. A. vers l'éventuel conseil d'administration d'établissement. Les suivis essentiels ont été faits par courriel, notamment en ce qui concerne les comités d'éthique sectoriels de la recherche.

## **ASSIDUITÉ**

Pour 2023-2024, le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 65 %.

## **RÉALISATIONS**

- Mise à jour et dépôt du plan d'action du CAUI 2023-2024, afin d'établir les sujets et les priorités de l'année;
- Présentation d'un outil développé afin de capter et documenter les actions de diffusion liées aux affaires universitaires;
- Présentation du bilan de la planification organisationnelle des stages pluridisciplinaires pour 2022-2023, ainsi que des perspectives pour 2023-2024;
- Présentation des impacts de la loi 25 concernant la demande d'accès aux dossiers des usagers sans leur consentement dans le cadre de projets de recherche;
- Discussions autour de la proposition d'utilisation de solde de fonds pour le développement de projets à la Direction de la recherche;
- Présentation des différents travaux de recherche par le biais des documents « Nos centres en action » et « La recherche en bref » pour les quatre centres de recherche;
- Appui pour l'adoption de renouvellements de mandats, de nominations et de démissions de membres des CER-S;
- Appui pour l'adoption des rapports annuels des CER-S;
- Discussions entourant le contexte et les impacts du projet de loi n° 15 (Santé Québec) pour la mission universitaire, le C. A. et le CAUI.

## **PERSPECTIVES POUR 2024-2025**

En raison du contexte du projet de loi n° 15 (Santé Québec), les membres du CAUI ne pouvaient pas se prononcer sur les perspectives pour 2024-2025 au moment de la rédaction du présent rapport. En effet, les impacts pour le C. A. et le CAUI seront clarifiés dans les prochains mois. Par ailleurs, afin d'assurer une transition harmonieuse, le CAUI poursuivra les consultations par courriel visant les renouvellements de mandat, les nominations et les démissions de membres des CER-S, ainsi que l'appui pour l'adoption des rapports annuels des CER-S.

Marie-Hélène Gagné  
Présidente du comité des affaires universitaires et de l'innovation

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

Québec

